

Mini-club Bilingue

Ecole du Pain d'Épice

23, boulevard Gambetta - 06000 Nice

Tél : 04.93.44.75.44 - Fax : 04.93.97.84.20 - E-Mail : ecolepe@wanadoo.fr

site internet : www.ecolesbilingues.com



Le Mini-Club Bilingue « Les amis de l'Ecole du Pain d'Épice » propose des **activités ludiques et pédagogiques** à vos enfants de **2 à 11 ans tous les mercredis, toutes les vacances scolaires** (à l'exception de la semaine entre Noël et nouvel an) et **tout le mois de juillet**.

Les enfants à la journée ou à la demi journée et sont répartis en fonction de leur âge : Baby-Club (2-4 ans) et Mini-Club les enfants seront répartis en trois groupes (4-5 ans), (6-7 ans), (8-11 ans).

Des animateurs diplômés et expérimentés leur proposent :

BABY CLUB (2-4 ans)

- The English Corner (atelier d'anglais)
- Activités d'arts plastiques : peinture, modelage, dessin,...
- Activités manuelles,
- Atelier cuisine,
- Activités de psychomotricité et d'expression corporelle,
- Atelier musique : percussions,
- Des sorties en parcs, en forêt, à thèmes, manège,...

MINI CLUB (4-11 ans)

- The English Corner (atelier d'anglais)
- Activités d'arts plastiques
- Activités Sportives (Equitation, natation, accrobranche, kayak, karaté,...)
- Manuelles, (peinture, pliage, modelage,...)
- D'expression, (danse, mimes, théâtre, magie,...)
- Educatives, (Anglais, Français, sorties diverses et variées, la ferme pédagogique, musées,...)
- Scientifiques, techniques, écologiques, astronomie.
- Tournois et grands jeux.

Les enfants sont libres de choisir leurs activités

ECOLE DE RUSSE : 5 enfants minimum

OPTION KARATE :

- 4-6 ans : mercredi de 9h00 à 10h00
- 6-9 ans : mercredi de 10h00 à 11h00

Se renseigner pour l'organisation et les tarifs.

Les programmes des activités des mercredis, vacances scolaires ou mois de juillet sont disponibles à l'accueil ou sur notre site.

Ces activités se déroulent de 9h00 à 16h30 avec le repas à 11h20 pour les 2-4 ans, suivi de la sieste (réveil échelonné), ou à 12h30 pour les 4-11 ans.

L'accueil commence à 7h30 jusqu'à 9h00. Le soir, les parents récupèrent leurs enfants à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 au plus tard.

REGLEMENT DU Mini-Club

Lors de l'inscription, le règlement suivant sera porté à la connaissance des parents pour acceptation et signature :

Aucun enfant ne pourra être admis sans présentation des documents suivant :

- Du livret de famille,
- Du carnet de santé avec les vaccinations à jour,
- De l'attestation d'assurance Responsabilité Civile et Dommages Corporels,
- 2 photos,
- Le justificatif de droit de garde du parent (éventuellement),
- Du règlement du mini-club défini comme ci-après et signé,
- De la fiche de liaison remplie et signée.

L'inscription de votre enfant sera prise en compte, une fois le dossier complet et le règlement remis.

MINI-CLUB

MERCREDIS et VACANCES SCOLAIRES

Au choix :

- **LES MERCREDIS AVEC ABONNEMENT ANNUEL ET TARIF PRIVILEGIE**

L'abonnement annuel est de 70 euros par enfant et elle s'entend pour l'année scolaire. Elle donne droit à une priorité quant aux places disponibles ainsi qu'à un tarif privilégié. Le règlement sera effectué pour l'année (sous forme de trois chèques de **420 euros**, ce qui correspond à **37 euros par jour**).

L'inscription pour les mercredis n'est pas valable pour les vacances scolaires, il sera donc nécessaire de prévenir rapidement pour toute période supplémentaire et de faire l'inscription correspondante.

Lors de l'inscription, le règlement de la période est à effectuer. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera accordé. En cas d'absence non avisée et le premier jour de la période, nous disposerons de la place.

- **LES MERCREDIS SANS ABONNEMENT ANNUEL A LA CARTE**

Les parents pourront inscrire leur enfant occasionnellement uniquement si nous avons des places disponibles. Il faudra prévenir 2 jours précédant le mercredi choisi et le tarif sera de 43 euros par jour.

- **LES VACANCES SCOLAIRES AVEC ABONNEMENT ANNUEL ET TARIF PRIVILEGIE**

Les tarifs sont calculés au prorata du nombre de jours de vacances scolaires, selon le calendrier académique (dès 5 jours) et en fonction de l'inscription annuelle.

- **LES VACANCES SCOLAIRES SANS ABONNEMENT ANNUEL**

Les parents pourront inscrire leur enfant occasionnellement uniquement si nous avons des places disponibles. Il faudra prévenir 2 jours précédant la période de vacances choisi et le tarif sera de 43 euros par jour.

- **LE MOIS DE JUILLET :**

Les enfants peuvent venir au mois, à la semaine, à la journée ou à la demi-journée (en fonction des activités proposées). Lors de l'inscription, veuillez nous indiquer les périodes exactes de la présence de l'enfant ; le règlement de la totalité des frais de la période choisi sera à effectuer. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera accordé, aucune journée ne sera reportée. En cas d'absence non avisée et le premier jour de la semaine, de la quinzaine ou du mois, nous disposerons de la place.

Des options de soutien scolaire à la carte vous seront proposées et vous trouverez des informations complémentaires à ce sujet dans le programme édité fin mai.

RESTAURATION

Deux services par repas (11h20 pour le baby-club et 12h30 pour le mini-club). Les goûter sont distribués aux enfants du Baby-club (2-4ans) à 10h00 et 15h30, aux enfants du Mini-club (4-11ans) à 10h00 et 16h00. Les menus sont affichés à l'accueil. Notre cuisinière assure une cuisine saine et variée, les régimes sont pris en compte (important : bien le mentionner sur la fiche de liaison lors de l'inscription de l'enfant).

Après 8 jours consécutifs d'absence et sur présentation d'un certificat médical, les repas seront remboursés.

ACCUEIL DES ENFANTS – SANTE – PROPRETE

Les enfants doivent arriver dans un état de propreté et de santé satisfaisant. Si l'enfant est malade dans la journée, il est isolé jusqu'à l'arrivée des parents préalablement prévenus. Aucun enfant ne sera accepté avec de la température à l'école. En cas de traitement médical suivi par l'enfant, les médicaments doivent être remis en main propre à un adulte accompagnés d'une ordonnance du médecin. Un certificat de non contagion est requis après une absence de 3 jours ou après une maladie infantile. Le médecin pourra être appelé en cas de nécessité. En cas de manquement grave à l'hygiène, une éviction de l'élève sera décidée.

MATERIEL

Les dégradations de matériel ne pouvant être tolérées, les frais de remise en état seront supportés par la famille. Les jouets, consoles de jeux, téléphones portables ou autres seront interdits : le Mini-club décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou échange entre enfants.

ARRIVEES – DEPARTS

PORTAIL

Le personnel de service ne pouvant rester en permanence à l'entrée de l'établissement, les parents sont entièrement responsables de la bonne fermeture des portails de la cour. Les enfants devront être accompagnés et remis à une personne responsable.

DEPART DES ENFANTS

Les enfants ne seront remis qu'aux personnes qui les auront confiés à l'établissement ou à leurs délégués régulièrement mandatés qui devront présenter une pièce d'identité et émarger le cahier des départs qui se trouve à l'accueil. Un code d'accès sera donné aux parents qui inscrivent leur enfant à l'année.

AFFAIRES PERSONNELLES

Pour les plus petits, n'oubliez pas la sucette, le calin, nounours ou autre (si nécessaire pour s'endormir comme à la maison).

- Un rechange complet
- Des lingettes
- Des couches si nécessaire

Pour les plus grands

- Un sac à dos
- Une casquette (pour les périodes chaudes)
- Une gourde (pour les périodes chaudes)
- 1 paquet de serviettes en papier

TOUT DOIT ETRE MARQUE AU NOM DE L'ENFANT

Le présent règlement est porté à la connaissance des parents pour acceptation.

Fait à NICE, le

SIGNATURE DES DEUX PARENTS précédée de la mention « lu et approuvé »